



AVIS D'ATTRIBUTION

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ :

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

OBJET DU MARCHÉ :

TRAVAUX D'EXTENSION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

MODE DE PASSATION DU MARCHÉ : procédure adaptée, en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 27 et 77 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

Avis d'Appel Public à la Concurrence, envoyé à la publication sur la plateforme e-bourgogne et BOAMP, sur le site internet de la ville et affiché à la Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire le 22/12/2016.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : toute décision défavorable au titre du présent marché, pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. Il est également possible de recourir au référé pré-contractuel jusqu'à la signature du marché.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans la lettre de commande.

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :

**Groupement SADE CGTH / SCTP / EUROVIA / VEOLIA
214 avenue Jean Mermoz – ZI le Brézet - 63100 CLERMONT FERRAND**

POUR UNE OFFRE D'UN MONTANT DE : 5 089 250.06 € HT (variante) et se décomposant ainsi :

- **Tranche ferme** (secteur Bouchery) : **1 206 304.92 € HT**
- **Tranche optionnelle n° 1** (secteur de Cours – Impéry) : **1 438 209.76 € HT**
- **Tranche optionnelle n° 2** (secteur de Villechaud Nord) : **919 105.64 € HT**
- **Tranche optionnelle n° 3** (secteur de Villechaud Sud) : **899 609.54 € HT**
- **Tranche optionnelle n° 4** (secteur de Villeprevoir) : **626 020.20 € HT**

En cas d'affermissement d'une tranche optionnelle, celle-ci devra faire l'objet d'un ordre de service émis et signé par le pouvoir adjudicateur.

DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 09/05/2017

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 30/05/2017

**Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux travaux
Charly BRUERE**